

## **Communiqué de soutien à la journée de mobilisation pour la Justice du 15 décembre**

Depuis plusieurs semaines, les professionnels de la Justice dénoncent publiquement les conditions indignes dans lesquelles ils exercent leurs missions et qui compromettent à la fois la santé des agents, la confiance des citoyens mais plus largement le fonctionnement et le rôle de l'institution judiciaire.

Face à ces alertes, le garde des Sceaux ne semble pas s'inquiéter de l'urgence de la situation et renvoie la responsabilité de la solution aux Etats Généraux de la Justice. Or nous le savons cet exercice n'est qu'un outil de communication où la question des moyens alloués à la justice n'est peu ou pas évoquée et d'où aucune mesure concrète, rapide et adaptée ne sortira.

Aussi dans la continuité de la « tribune des 3 000 » parue dans Le Monde et afin de maintenir la pression pour faire bouger les lignes, obtenir les moyens adéquats pour que la justice soit rendue dignement, un appel unitaire des magistrats, personnels des services judiciaire et avocats a été lancé pour faire du 15 décembre une journée de mobilisation. L'ensemble des magistrats est ainsi invité à renvoyer toutes les audiences et l'ensemble des professionnels de la justice est invité à participer à des rassemblements sur l'ensemble du territoire. Un préavis de grève a également été déposé par le syndicat CGT des chancelleries et services judiciaires

**La CGT IP partage ce même constat au sein des SPIP (manque de moyens, usure professionnelle, ou encore dévoiement des missions et des rôles de chacun dans un souci de rentabilité et d'affichage politique), le dénonce avec force et vigueur et revendique les moyens nécessaires à une justice digne et humaine.**

**La CGT IP apporte donc son soutien à cette mobilisation et invite celles et ceux qui le pourraient à participer aux rassemblements organisés.**

**Restons combatifs et ne lâchons rien pour la défense du service public de la Justice !**